



CRISE SANITAIRE : DEUXIEME ROUND

CSE SIEGE du 04 Novembre 2020

Premier CSE Siège avec notre nouveau Président Laurent Benhayoun, membre de l'équipe RH de la nouvelle DRH de FTV.

Laurent Benhayoun prend la suite de Stéphane Chevalier, ex-directeur du dialogue social de FTV, qui aura exercé la présidence du CSE moins d'une année. Nous avons exprimé, à l'occasion de ce changement à la tête du CSE côté Direction, notre souhait de travailler dans un esprit constructif avec les élus, comme ce fut le cas avec Stéphane Chevalier.

La crise sanitaire de la COVID-19 : le Siège peut mieux faire !

La Direction ne partage pas le diagnostic fait par les élus en cette période de flambée épidémique. Pourtant un constat s'impose : **il y a encore beaucoup trop de monde au Siège**. De fait, le Siège s'inscrit comme probable vecteur de contagion de la Covid pour les salariés sur site.

Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'il est maintenant établi que la contagion du virus par l'air est effective. Posons-nous la question : Est-il suffisant de renforcer des plexiglass, porter des masques, nettoyer au mieux les surfaces si trop de salariés se côtoient de nouveau sur leur lieu de travail ?...

Nous nous accordons à dire, que le confinement reste encore la meilleure des protections.

Bien sûr, la Direction met en avant notre mission de service publique et notre devoir d'information en cette période de crise, que nous ne contestons pas.

La Direction détaille donc les mesures prises au Siège :

- Conférences de rédaction en visio,
- Groupes WhatsApp pour communiquer,
- Mise en place du télétravail dans certains services : Numérique, Magazine, Infographie, Médiathèque...
- Etude de la possibilité de mettre en place du montage en télétravail pour les sujets dit « froids » c'est-à-dire les dossiers et les actualités qui ne sont pas en ouvertures.
- Déploiement d'équipes de reportage décentralisées (3 ou 4) partout en France afin d'éviter les déplacements à travers le territoire.

Néanmoins... les mauvais reflexes reprennent vite le dessus :

- Elections américaines : on somme les infographistes jusqu'ici en télétravail à revenir sur site,
- Montage en télétravail : sous prétexte que l'expérience n'aurait pas été « satisfaisante » lors du premier confinement, on préfère attendre la validation des tests des nouveaux process pour le relancer.

Nonobstant le fait qu'un certain nombre de journalistes et de monteurs ont été satisfait de leurs sujets, pourquoi ne pas perpétuer ce qui avait été validé en mars jusqu'à la mise en place effective des futurs nouveaux process ?

Il s'agit tout de même de préserver au mieux les salariés d'une contamination qui peut s'avérer mortelle. Rien que cela...

Les élus demandent le retour du bilan quotidien de la situation sanitaire au sein de FTV afin d'être en mesure d'en évaluer l'évolution. **Aujourd'hui nous n'avons aucune connaissance du nombre de cas contact.**

Et nous demandons : pourquoi ne pas aller au-delà des recommandations sanitaires ?

Les conditions de circulation en région parisienne diffèrent complètement de celles observées au printemps dernier, avec une densité dans les transports en commun qui devient une véritable mise en danger.

C'est pourquoi nous demandons que les salariés soient encouragés à utiliser d'autres modes de transports, plus « safe » car individuels : taxis et voitures personnelles. Selon la Direction, pour des questions d'assurance, il n'était pas permis d'utiliser sa propre voiture pour se rendre sur des lieux de tournage. Quant aux taxis les conditions pour en bénéficier sont les mêmes que celle accordées lors du premier confinement.

La Direction rappelle les dispositions sanitaires prises pour les salariés :

- Port du masque : en plus des directives habituelles, les masques chirurgicaux sont préconisés dans les lieux exigus tels que les salles de montage, les régies... De nouveaux masques en tissus plus légers que les derniers fournis seront distribués aux salariés. Ils seront de catégorie 1 (matériaux filtrants au moins 90 % des particules émises par le porteur).
- Tests PCR : l'ensemble des salariés a la possibilité de demander un test PCR au cabinet médical. Après avis du médecin du travail, le salarié sera dirigé vers un laboratoire. Pour les missions qui imposent un test PCR (mission à l'étranger, événements sportif...), ces tests pourront être effectués au cabinet médical par les infirmières formées à les réaliser. Les prélèvements seront transmis dans un laboratoire à Neuilly par motard.

Mais tout ceci n'est pas satisfaisant.

- A l'heure actuelle, il est impossible de déterminer l'endroit qui a engendré la contamination effective des salariés lorsqu'ils travaillent. La Direction nous dit qu'il n'y a pas de cluster au Siège, mais 8 cas Covid se sont révélés positifs sur le tournage d'« Alex Hugo », forçant l'arrêt du tournage. D'où la demande des élus à faire respecter les distances d'un minimum de 1M50 entre chaque poste de travail.
- Nous demandons la fin des conférences de rédaction de 18 personnes dans une salle comme cela a été pratiqué par Stade 2 dernièrement ; d'ailleurs, depuis, plusieurs cas Covid positifs sont avérés au service des sports...
- Pourquoi faire venir des cars régie de Région au Siège alors que la régie 3 est opérationnelle ? Pour nous, c'est un non-sens.

Pour l'instant les différentes éditions ne participent pas à la mise en place de sujets communs. Il faut dire que le premier confinement avait révélé des méthodes peu recommandables de la part des encadrants, dans la mesure où des fonctionnements claniques s'étaient mis en place, avec des rédactions en chef qui avaient pratiqué une sélection de type « casting » rigoureux pour choisir ceux qui auraient le droit, l'honneur, la chance de travailler. Ce comportement peu professionnel avait dégradé les relations professionnelles entre de nombreux journalistes et leur hiérarchie.

Le montage avait, lui aussi, été impacté. Nous avons trop souvent remarqué une amplitude horaire déraisonnable imposée à certains monteurs, amenés à travailler de 9h00 à 20h45 ou qui montaient des dossiers de 4 minutes en 4h00 pour respecter la deadline de diffusion dans les éditions.

La Direction nous assure de sa volonté de maintenir des conditions sanitaires optimales à la Fabrique et à l'Information. Mais elle souligne que l'évolution de la crise sanitaire peut changer les choses.

Formations : à distance sauf si...

Les formations en présentielles sont interrompues, mais il est prévu de reprendre celles qui concernent l'outil éditorial commun NRCS : à compter du 17 novembre prochain, les salariés concernés seront formés à distance – et en présentielles quand la formation impose la manipulation des outils, mais cela, c'est pour plus tard. **Les webinaires sont maintenus – comme leur nom l'indique, ils se pratiquent via le web...**

A distance, donc.



Des outils identiques pour tous !

Open Media, un seul serveur pour tous

Ce nouvel outil remplace les anciens systèmes de conducteurs des éditions du Siège (France 2, France 3 et France Info). A l'issue de la bascule, il n'y aura plus qu'un seul serveur et selon la Direction :

- Il n'y aura aucun impact sur l'utilisateur.
- L'outil serait moderne et stable.
- Il permettra d'éliminer nombre d'actions rébarbatives (remplir les mêmes synthés plusieurs fois selon les éditions dans lesquelles le sujet passe par exemple).
- Les droits des sujets seront très fortement renforcés.

La mise en route d'Open Media devrait être réalisée entre le mois d'avril et le mois de juin.

Au vu de l'importance du projet, les élus demandent qu'une commission «ad hoc » soit mis en place. Ils estiment aussi qu'il est primordial de redéfinir un nouveau calendrier de la mise en place du NRCS, crise sanitaire oblige. **On ne peut pas faire l'économie de formations adéquates, les formations à distance et les webinaires ne permettront pas d'appréhender correctement les nouveaux outils.**

De même, ne doivent pas être bafoués les droits moraux de propriété intellectuelle des journalistes. Une commission indépendante permettrait d'étudier la réalité du projet et ses conséquences.

Galaxy 5, pour plus de stabilité

C'est un système de fabrication unique pour l'ensemble du Siège. Selon la Direction, sa migration permettra une amélioration visible pour l'ensemble des utilisateurs. Elle devrait permettre :

- Plus de stabilité
- Une meilleure organisation de l'arborescence
- Une amélioration du montage « One Cut » pour les deskeurs de France Info.
- Cette mise à jour du système apportera plus de sécurité.

Un smartphone pour tous

La Direction veut mettre en place une charte d'utilisation de la téléphonie mobile, annexée au Règlement intérieur.

Mais trop d'éléments constitutifs de cette charte posent encore question :

- Sur le terrain disciplinaire : quelles sont les sanctions appliquées lorsque la Direction estimera qu'il y a eu un mauvais usage du mobile ?
- Le caractère intrusif de l'outil : qu'elles sont les données auxquelles l'entreprise aura accès ?
- L'attribution du mobile sera-telle faite sur la base du volontariat ?
- Qui paiera les frais supplémentaires en cas de surcoût ?

Autant de questions qui nous poussent, en l'état, à nous opposer à cette charte.

La charte a fait l'objet d'une analyse juridique par le conseil juridique du CSE a été remise aux élus du CSE Siège ; forts de cette analyse, nous demandons à la direction d'amender cette charte en tenant compte de nos questionnements.

C'est le CSE Central qui, en définitive, va adopter – ou pas – ce texte.



« Un livre, un jour », c'est terminé

Il est toujours triste de vivre la fin d'une émission littéraire. Quotidiennement, pendant 2 minutes une œuvre était présentée aux téléspectateurs (roman, biographie, livre pour enfants, BD...) Diffusée sur FR3, puis France 3 de 1991 à 2019, cette émission était incarnée par Olivier Barrot, un conteur qui transmettait avec bonheur les plaisirs de la lecture.

La Direction a donc décidé la suppression de cette émission, et nous explique cela par un souhait de « transversalité » : un seul programme court sera diffusé sur toutes nos antennes et sur le numérique. Un nouveau programme, « La P'tite librairie », remplacera « Un jour, un livre » sur F3 et « Dans quelle étagère » sur F2.

Mais pourquoi supprime-t-on la logique de chaîne ? Pourquoi chaque chaîne ne garde-t-elle pas son identité avec ce qui la définit, c'est à dire ses propres productions ?

Attention : quand la transversalité nous condamne à l'uniformisation des programmes, nous perdons nos identités de chaîne, et nous perdons ce qui fait notre attrait pour les téléspectateurs.

NOV 2020

Sur tous ces points, la CFDT restera à l'écoute et veillera à informer et défendre les salariés du Siège et de La Fabrique.

Paris, le 09 novembre 2020

Vos élu(e)s : Caroline Labasque (Elue CSE Siège), Martine Chevalier (Elue CSE Siège), Yohann Relat (DS Siège), Marie-Hélène Bordes (DS Siège)



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR